

POL2500-50
GÉOPOLITIQUE CONTEMPORAINE
Vendredi de 9h30 à 12h30

Enseignants : Ting-sheng Lin et Julien Tourreille

Courriels : lin.ting-sheng@uqam.ca

tourreille.julien@uqam.ca

Disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL

L'environnement international change à un rythme inégalé depuis quelques décennies. Les clivages géopolitiques se sont transformés au point de rendre caduques plusieurs découpages dans les logiques interétatiques. Des points de rupture et quelques événements majeurs encouragent la mise en place d'un système-monde s'appuyant sur de nouveaux enjeux, de nouveaux défis et de nouvelles règles qui interpellent la communauté internationale. Ce cours s'appuie d'abord sur une couverture de l'actualité internationale récente, sur l'analyse des événements marquants qui définissent un nouvel ordre du jour dans la compréhension de l'organisation du Monde. Des dossiers sectoriels, par problématique ou par bloc géopolitique, seront présentés avec éventuellement la participation de spécialistes et de conférenciers invités pour sensibiliser les étudiants au nouvel ordre global en formation.

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

Le cours POL2500 est ouvert aux étudiants inscrits aux programmes de Baccalauréat en science politique (7760), Baccalauréat en relations internationales et droit international (7060), Majeure en science politique (6120) et Mineure en science politique (8912). Il est également associé à plusieurs autres programmes : Baccalauréat en action culturelle (6525), Concentration de premier cycle en communication internationale (F022), Majeure en anglais et culture anglophone (6007), et Programme court de premier cycle en communication internationale (0595).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au-delà des indications générales du descriptif officiel, ce cours vise spécifiquement à :

1. Aborder les grands débats de la géopolitique contemporaine.

2. Explorer les approches traditionnelles et alternatives de la discipline.
3. Expliquer les nouvelles réalités de la géopolitique contemporaine.
4. Offrir aux étudiants des outils pour en comprendre et analyser les enjeux actuels.
5. Développer chez les étudiants une capacité d'analyse et de synthèse d'enjeux complexes.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

La méthode d'enseignement consiste avant tout en des exposés magistraux. Pour chaque séance, vous êtes cependant invités à poser vos questions ou faire part de vos suggestions et commentaires concernant les sujets abordés en classe, dans les lectures, ou vis-à-vis d'évènements survenus dans l'actualité en lien avec la matière du cours.

La plateforme **Moodle** sera utilisée pour ce cours. Vous y retrouverez toutes les lectures et autres documents complémentaires, ainsi que les présentations PowerPoint utilisées pour chaque séance. Ce sera également dans une section dédiée **sur Moodle que vous devrez remettre, en format PDF, les travaux demandés**. Ceux-ci ne pourront pas être transmis par courriels.

Par ailleurs, pour toute communication par **courriel**, veillez à faire preuve de la courtoisie la plus élémentaire et assurez-vous d'inscrire le sigle du cours (POL2500) dans l'objet de votre courriel afin de faciliter la gestion des messages.

OUVRAGE RECOMMANDÉ

Il n'y a pas d'ouvrage obligatoire, ni de recueil de textes à acheter pour ce cours. Vous aurez néanmoins des lectures obligatoires à faire tout au long de la session. Elles sont mentionnées dans le calendrier des séances ci-dessous et seront disponibles sur Moodle.

Le cas échéant s'ajouteront des documents (articles, textes officiels, reportages vidéo, émission de balado, etc.) qui seront également mis à disposition sur la page Moodle du cours. Le caractère obligatoire ou facultatif de la consultation de ces documents sera précisé au cas par cas.

L'actualité géopolitique étant particulièrement riche (encore plus en ce moment !), les ouvrages portant sur tel ou tel enjeu récent sont souvent très nombreux (que ce soit par exemple sur la pandémie de Covid-19, les premiers enseignements de la guerre en Ukraine ou encore les risques de conflits entre la Chine et Taïwan, voire entre la Chine et les États-Unis). Nous vous encourageons donc à rester à l'affût de ces sorties de livres ou de la diffusion de documentaires portant sur de tels sujets d'actualités. Ceux-ci constituent d'excellentes sources pour la note de synthèse que vous devrez faire au cours de la session.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le travail demandé pour ce cours est soutenu. **L'évaluation repose sur quatre éléments** : un rapport de lecture (20 %), un plan de travail de session portant sur un enjeu géopolitique précis (10%), un travail de session (40 %), et un examen final (30 %).

- ❑ Tous les travaux que vous remettez doivent être **dactylographiés** (Interligne 1,5, 12 points, Times New Roman, justifié).
- ❑ **Tous les travaux doivent être remis par voie électronique uniquement dans la section « remise des travaux » que vous trouverez sur Moodle.**
- ❑ Veuillez accorder une attention rigoureuse et pointilleuse à l'orthographe et à la syntaxe. Négliger celles-ci nuit gravement à la qualité de votre travail et sera sanctionné.
- ❑ Notez enfin qu'aucun retard ne sera accepté sans pénalité, à moins d'une note médicale. La pénalité imposée sera de **1 point par jour, incluant les jours de fin de semaine.**

1. Rapport de lecture : **à remettre le 13 octobre 2023 – 20 %**

- ❑ Le rapport de lecture est d'une longueur de 2000 mots maximum.
- ❑ Ce rapport porte sur le texte suivant, disponible sur Moodle : Daniel Lagot, *Le droit international relatif à la guerre, aux crimes contre l'humanité et au génocide, et les différentes approches de la justice internationale.*
- ❑ Ce rapport de lecture consiste à identifier la problématique du texte qui vous est soumis (question générale, question spécifique), son hypothèse, la ou les définition(s) de concepts, les éléments centraux de l'argumentation soutenant l'hypothèse.
- ❑ Vous devez également proposer un commentaire critique du texte analysé : importance, pertinence, lien avec d'autres lectures.

2. Plan du travail de session : **à remettre le 10 novembre 2023 – 10%**

- ❑ Cet exercice a pour objectif de vous aider à choisir un sujet précis pour votre travail de session.
- ❑ Il vous est demandé de faire une introduction préliminaire présentant le sujet considéré et sa pertinence. Vous devez ensuite proposer une problématique, une hypothèse et une ébauche de plan.
- ❑ Ce plan doit être accompagné d'une bibliographie annotée comportant un minimum de 5 sources rigoureuses.
- ❑ La longueur attendue est d'une page à une page et demie environ.

3. Examen final : **15 décembre 2023 – 30 %**

- ❑ Cet examen se déroule en ligne sur Moodle.
- ❑ Il porte sur le **contenu de l'ensemble des séances.**
- ❑ Il comprend **deux types de questions** : 20 questions à choix multiple (QCM) **et** 1 question à développement à choisir parmi les 2 ou 3 qui vous seront proposées.

- ❑ La durée maximale totale de 3 heures est suffisante pour réaliser cet examen à livre fermé, sans aucune documentation.

4. Travail de session : à remettre au plus tard le 18 décembre 2023 – 40%

- ❑ Ce travail doit vous permettre de démontrer votre capacité à analyser un enjeu géopolitique contemporain précis.
- ❑ Il est d'une longueur maximale de 10 pages, excluant la page titre, la table des matières et la bibliographie.
- ❑ Ce travail doit exposer une thèse, argumentée et appuyée méthodiquement. Pour une aide méthodologique plus poussée, consultez le centre Paulo Freire : <https://politique.uqam.ca/etudiants/centre-paulo-freire/>
- ❑ Une simple description de style « journalistique » ne sera pas acceptable. L'étudiant doit *analyser* de façon soutenue une problématique reliée à l'enjeu géopolitique de son choix.
- ❑ Votre travail devra obligatoirement utiliser un minimum de cinq (5) sources rigoureuses et pertinentes spécialisées (articles de revues universitaires, ouvrages, chapitres de livres, etc.). **En cas de doute sur la pertinence d'une source, n'hésitez pas à nous solliciter !**

CALENDRIER DES SÉANCES

Séance 1. 8 septembre 2023 : Introduction. Présentation du cours : objectifs, thèmes, exigences, évaluations. Comment éviter le plagiat ?

Séance 2. 15 septembre 2023 : Puissance et géopolitique. Régions et puissances. Tableau géopolitique du monde au premier XXe siècle.

Lectures obligatoires :

- ❑ Guilbourg Delamotte et Cédric Tellenne, *Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain : Puissance et conflits*. Paris, La Découverte, 2021. Introduction et Chapitre 1.

Lectures facultatives :

- ❑ Barry Buzan et Olé Waever, *Regions and Powers: The Structure of International Security*. Cambridge, Cambridge University Press, 2003. Introduction et Chapitres 1, 2, 3.

Séance 3. 22 septembre 2023 : Géopolitique de la guerre froide, 1947-1991. Tableau géopolitique du monde au début du XXIe siècle. Les États et leurs frontières.

Lectures obligatoires :

- ❑ Delamotte et Tellenne (2021) : Chapitres 2, 4, 12.

Séance 4. 29 septembre 2023 : Des empires coloniaux à l'émergence du tiers monde. Le développement. Stratégies et inégalités. Atelier sur le rapport de lecture.

Lectures obligatoires :

- ❑ Delamotte et Tellenne (2021) : Chapitres 3, 8.

Séance 5. 6 octobre 2023 : Géopolitique du Moyen-Orient. Atelier sur le plan du travail de session.

Lectures obligatoires :

- ❑ Vincent Capdepuy, « Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East », *L'Espace géographique*, 3/2008 (Tome 37), p. 225-238.
- ❑ Yves Lacoste, « Géopolitique des religions », *Hérodote*, n° 106, 2002.
- ❑ Laurent Bonnefoy et Laurence Louër, « Introduction : le « Printemps arabe » et ses suites dans la péninsule Arabique », *Arabian Humanities* [En ligne], 4 | 2015
- ❑ Maps of War – Imperial History of the Middle East : <https://youtu.be/W4hwCz06Qlg>

Lectures facultatives :

- ❑ Vincent Piolet, « Géoéconomie du proto-État dirigé par Daech », *Géoéconomie*, n° 78, 2016, pp. 59-73.
- ❑ David Amsellem, « Israël – Palestine : une géopolitique de l'électricité », *Hérodote*, n° 155, 2014, pp. 135-152.
- ❑ Julien Turreille, « L'Irak : vers une inévitable partition ? », dans *Le monde dans tous ses États* (dir. de Frédéric Lasserre et Juan-Luis Klein, 3^e éd.), PUQ, 2016.
- ❑ Salam Fayyad, « Trump's Middle East Peace Plan: What's there to be upset about? », *Brookings. Com*, 21 février 2020, https://www.brookings.edu/blog/order-from-chaos/2020/02/21/trumps-middle-east-peace-plan-whats-there-to-be-upset-about/?utm_campaign=Brookings%20Brief&utm_source=hs_email&utm_medium=email&utm_content=83815417

**Séance 6. 13 octobre 2023 : Chine : l'ambition de Xi Jinping et le retour de la bipolarité (I).
REMISE DU RAPPORT DE LECTURE.**

Lecture obligatoire :

- ❑ Delamotte et Tellenne (2021) : Chapitre 26.

Séance 7. 20 octobre 2023 : Chine : l'ambition de Xi Jinping et le retour de la bipolarité (II).

Lectures obligatoires :

- ❑ Jean-Pierre Cabestan, « Les nouvelles routes de la soie », *Études*, No. 4266, décembre 2019, pp. 19-30.

27 octobre 2023 : Pas de cours, semaine de relâche.

Séance 8. 3 novembre 2023 : Géopolitique du cyberspace et de la troisième révolution industrielle.

Lectures obligatoires :

- ❑ Alix Desforges, « Les représentations du cyberspace : un outil géopolitique », *Hérodote*, n° 152-153, 2014, pp. 67-81.
- ❑ Frédéric Douzet, « La géopolitique pour comprendre le cyberspace », *Hérodote*, n° 152-153, 2014, pp. 3-21.
- ❑ Frédéric Douzet, Aude Géry, « Le cyberspace, ça sert, d'abord, à faire la guerre. Prolifération, sécurité et stabilité du cyberspace », *Hérodote*, 2020/2-3, n° 177-178
- ❑ Jérôme Berthier, « Que (nous) font les big data ? », *Revue internationale et stratégique*, 2018/2, n° 110
- ❑ Bruno Alomar, « Que peuvent les États et les organisations internationales face aux GAFAs ? », *Revue internationale et stratégique*, 2018/2, n° 110

Lectures facultatives :

- ❑ Ivan Manokha, « Le scandale Cambridge Analytica contextualisé », *Cultures et Conflits*, 109, 2018, pp. 39-60.
- ❑ Elisabeth Braw, « Cyberattacks Are on the Decline », *Foreignpolicy.com*, 16 décembre 2020, <https://foreignpolicy.com/2020/12/16/cyberattacks-are-on-the-decline/>
- ❑ Denis Mercier, « Les ruptures numériques peuvent-elles rendre la dissuasion nucléaire obsolète ? », *Revue internationale et stratégique*, 2018/2, n° 110
- ❑ Nicolas Mazzucchi, « Les implications stratégiques de l'intelligence artificielle », *Revue internationale et stratégique*, 2018/2, n° 110
- ❑ Kavé Salamatian, « Trump contre Huawei : enjeux géopolitiques de la 5G », *Hérodote*, 2020/2-3, n° 177-178

Séance 9. 10 novembre 2023 : Géopolitique du *softpower* (savoir et culture populaire). REMISE DU PLAN DE TRAVAIL DE SESSION.

Lectures obligatoires :

- ❑ Christophe Strassel, « Les enjeux géopolitiques de la mondialisation universitaire », *Hérodote*, 2018/1, n° 168
- ❑ François Mairesse, « Géopolitique du musée : les enjeux de la fréquentation », *Politique et Sociétés*, vol. 38, n° 3, 2019

- ❑ Vincent Lowy, « Géopolitique de 'Rogue One' (ou comment dire au revoir à l'Amérique) », *The Conversation*, 19 janvier 2017, <https://theconversation.com/geopolitique-de-rogue-one-ou-comment-dire-au-revoir-a-lamerique-71493>

Lectures facultatives :

- ❑ Frédéric Martel, *Mainstream. Enquête sur cette culture qui plaît à tout le monde*, Paris, Flammarion, 2010, 464 p.
- ❑ Matthieu Letourneux, « Eurospy. Une culture pop européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *Études littéraires*, vol. 46 n° 3, 2015, pp. 47–63.

Séance 10. 17 novembre 2023 : Les grandes firmes dans la mondialisation. Le poids des acteurs non étatiques.

Lectures obligatoires :

- ❑ Delamotte et Tellenne (2021) : Chapitres 13, 14

Séance 11. 24 novembre 2023 : Géopolitique des migrations et des frontières.

Lectures obligatoires :

- ❑ El Mouhoub Mouhoud, « Les frontières visibles et invisibles des migrations internationales », *Pouvoirs*, n° 165, 2018/2, pp. 99-112.
- ❑ Paolo Cuttita, « La frontière Lampedusa : mises en intrigue du sécuritaire et de l'humanitaire », *Cultures et Conflits*, n° 99-100, 2015, pp. 99-115.
- ❑ Rodrigo Nieto Gomez, « Traverser, dépasser, contourner : les futures stratégies géopolitiques des murs frontaliers », *Hérodote*, n° 174, 2019, pp. 25-44.
- ❑ Catherine Wihtol de Wenden, « Frontières, nationalisme et identité politique », *Pouvoirs*, n° 165, 2018/2, pp. 39-49

Lectures facultatives :

- ❑ Evelyne Ritaine, « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et Conflits*, 73, 2009.
- ❑ Kara E. Dempsey, Sara McDowell, "Disaster Depictions and Geopolitical Representations in Europe's Migration Crises", *Geoforum*, 98, 2019, pp. 153-160.
- ❑ Amy Chua, "Tribal World. Group Identity Is All", *Foreign Affairs*, mai/juin 2018.

Séance 12. 1^{er} décembre 2023 : Géopolitique des changements climatiques et des ressources naturelles.

Lectures obligatoires :

- ❑ Patrick Criqui, « Après l'accord de Paris, la nouvelle géopolitique des innovations énergétiques », *Revue internationale et stratégique*, n° 104, 2016, pp. 153-161

- ❑ Jean-Paul Deléage, « Faire face aux mutations géopolitiques et climatiques », *Écologie et Politique*, n° 56, 2018, pp. 5-16.
- ❑ Sébastien Abis, « Le blé au cœur des enjeux géostratégiques mondiaux », *Hérodote*, n° 156, 2015, pp. 125-137.
- ❑ « Ces métaux qui révolutionnent la géopolitique », *Québec Science*, 1er août 2018, <https://www.quebecscience.qc.ca/societe/ces-metiaux-qui-revolutionnent-8232-la-geopolitique/>

Lectures facultatives :

- ❑ Thierry Sanjuan et Rémi Béreau, « Le barrage des Trois Gorges : Entre pouvoir d'État, gigantisme technique et incidences régionales », *Hérodote*, n° 102, 2001, pp. 19-56
- ❑ François Gemenne, « L'environnement, nouveau facteur de migration ? », dans Christophe Jaffrelot (éd.), *L'enjeu mondial. Les migrations*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 137-145. <https://www.cairn.info/l-enjeu-mondial-2--9782724611311-page-137.htm>
- ❑ Frédéric Lasserre, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation. », *Revue internationale et stratégique* 2/2007 (N°66), p. 105-118
- ❑ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Les fantasmes géopolitiques du pétrole dans les pays en guerre... ou pas », *Hérodote*, n° 155, 2014, pp. 9-21.

Séance 13. 8 décembre 2023 : Conclusion du cours : quelles conséquences géopolitiques de la guerre en Ukraine ? Quels autres enjeux de type « cygnes noirs » peuvent bouleverser la géopolitique internationale ?

Lectures obligatoires :

- ❑ À venir.

Séance 14. 15 décembre 2023 : EXAMEN FINAL.

18 décembre 2023 : DATE LIMITE DE REMISE DU TRAVAIL DE SESSION.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRITÈRES DE CORRECTION

Vos travaux seront évalués selon les 4 critères détaillés ci-dessous. La qualité du français est incluse dans le critère « forme » et les déficiences en la matière peuvent entraîner une pénalité représentant jusqu'à 10 % de la note.

- a. Le FOND : concerne la clarté, la cohérence et la structure des idées, mais également l'esprit de synthèse.

Un texte clair :

- ❑ Évite les phrases longues, floues et entrecoupées ;

- ❑ Rend compréhensibles pour le lecteur les notions et les concepts contenus dans l'hypothèse.

Un texte cohérent :

- ❑ Ne contient aucune partie qui n'est pas directement en lien avec l'hypothèse ;
- ❑ Fait preuve de logique et, donc, est constitué de parties dont l'interrelation est évidente et démontrée.

Un texte bien structuré :

- ❑ Sera souvent obtenu si vous conservez cette idée à l'esprit : « il faut que je dise au lecteur ce que je vais lui dire (introduction); il faut que je lui dise (développement) ; et il faut que je lui dise ce que je lui ai dit (conclusion)¹ » ;
- ❑ Débute par une introduction qui, idéalement, répond aux cinq interrogations suivantes :
 1. Quelle est la question que vous allez discuter ?
 2. Pourquoi cette question se pose-t-elle et pourquoi est-elle importante? En vertu de quelle littérature ou évènement? (Clarifiez la question en la mettant en contexte, par exemple.)
 3. Quelle réponse donnez-vous à cette question? (Faites part de votre hypothèse. Cela consiste à affirmer quelque chose en une phrase claire et précise. Par exemple, « en 1991, les États-Unis sont intervenus dans le Golfe persique parce qu'ils recherchaient la puissance »).
 4. De quelle manière allez-vous identifier les réponses à votre question? (Il s'agit de dire quelques mots concernant vos sources et vos méthodes d'analyse).
 5. Quelles seront les étapes de votre développement? (Donnez un guide au lecteur concernant la suite du travail. Par exemple, « dans la première partie, nous ferons un bref retour historique sur l'Opération *Tempête du Désert*. Dans la deuxième partie, nous définirons le concept de « puissance ». Dans la troisième partie...² »).
- ❑ Contient des titres et des sous-titres qui annoncent le sujet des différentes parties.

Un texte qui fait preuve d'un bon esprit de synthèse :

- ❑ Présente uniquement les données et les idées utiles et pertinentes pour la démonstration ou l'explication annoncée en introduction;
 - ❑ Dit énormément en peu de pages et va droit au but (idéalement, la langue devrait être utilisée dans le seul but de communiquer des informations; il faut éviter le plus possible de « faire du style » et, au contraire, opter pour une écriture *simple, claire et précise*)³.
- b. La RÉFLEXION : concerne l'analyse et les éléments d'argumentation.

¹ Stephen Van Evera, *Guide to Methods For Students of Political Science*, Ithaca et Londres : Cornell University Press, 1997, p. 123.

² *Ibid.*, p. 123-124.

³ Chantal Bouthat, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal : UQÀM, 1993, p. 2. Bien que Bouthat formule cette remarque pour les étudiants universitaires de 2^e cycle, celle-ci s'applique également aux étudiants de 1^{er} cycle.

Une bonne analyse :

- ❑ Ne réside pas dans l'unique description ou narration;
- ❑ Cherche à expliquer un phénomène, à faire le point sur un débat d'idées, à appliquer des notions, des concepts ou encore une théorie à un cas particulier de la politique américaine ;
- ❑ Passe par la formulation d'une hypothèse et d'arguments devant l'appuyer.

De bons éléments d'argumentation :

- ❑ Sont convaincants et s'appuient sur les recherches déjà effectuées sur le sujet traité;
 - ❑ Se basent sur des données fiables (on peut, à ce niveau, comparer les résultats de différentes études pour voir s'il y a uniformité dans les données, si ces dernières ne sont pas exagérées ou biaisées, etc.);
 - ❑ Sont pertinents et sont directement liés à l'hypothèse (si vous affirmez que « les États-Unis sont intervenus dans le Golfe persique parce qu'ils recherchaient la puissance », le lecteur gagnera peu à vous voir consacrer une partie entière de votre travail à la guerre entre l'Iran et l'Irak ; à l'inverse, il gagnera beaucoup à vous voir définir le concept de « puissance » en recourant aux auteurs qui ont déjà écrit sur le sujet).
- c. L'EFFORT : concerne l'originalité du travail, le traitement du sujet ainsi que la richesse et la variété de la documentation.

Un travail original :

- ❑ Confronte différents points de vue et fait preuve de nuance;
- ❑ Se penche sur un sujet relativement peu traité dans la littérature populaire.

Une documentation riche et variée :

- ❑ Implique autant le recours à des monographies, à des articles spécialisés et à des documents officiels qu'à des sources Internet;
 - ❑ Implique le recours à des sources qui proviennent d'auteurs, de revues ou encore de journaux différents (En d'autres termes, il faudrait éviter d'utiliser seulement des articles de la revue *The National Interest* ou, autre exemple, du *Monde diplomatique*. Il faut chercher à confronter les points de vue et éviter de se réfugier dans la « vérité » que nous offre chaque revue ou journal. Ne tenir compte que d'un seul type de regard sur la politique étrangère des États-Unis fige le débat au lieu de le stimuler, ce qui va à l'encontre de l'objectif du cours. Rappelez-vous que vous n'êtes pas là pour défendre un point de vue en tant que militant, mais bien pour analyser une situation en ayant un regard le plus détaché possible.).
- d. La FORME : Ceci concerne la présentation globale, les références et les notes de bas de pages, la syntaxe et l'orthographe, la bibliographie, la page titre et la table des matières. Le pourcentage déduit sur les examens et le travail de session pour la qualité du français est de 10%.

À ce niveau, il faut :

- ❑ Éviter les erreurs de français (relisez-vous et faites-vous relire);
- ❑ Paginer le texte;
- ❑ Toujours donner davantage de détails que l'unique adresse URL d'un document lorsque vous référez à un site Internet. Il faut nommer le site, donner le titre de la page ou du document, nommer l'auteur, la date de mise en ligne du document et la date de consultation de la page. Voici un exemple⁴.

⁴Département d'État américain, «United States Support For Colombia», 19 juillet 2006. Disponible [en ligne] : http://www.state.gov/www/regions/wha/colombia/fs_060719_plancolombia.html (Consulté le 18 janvier 2007).

GRILLE DE CONVERSION DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Note	Intervalle	
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 - 90[Excellent
A-	[80 - 85[Excellent
B+	[77 - 80[Très bien
B	[74 - 77[Très bien
B-	[70 - 74[Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
E	< 59[Échec

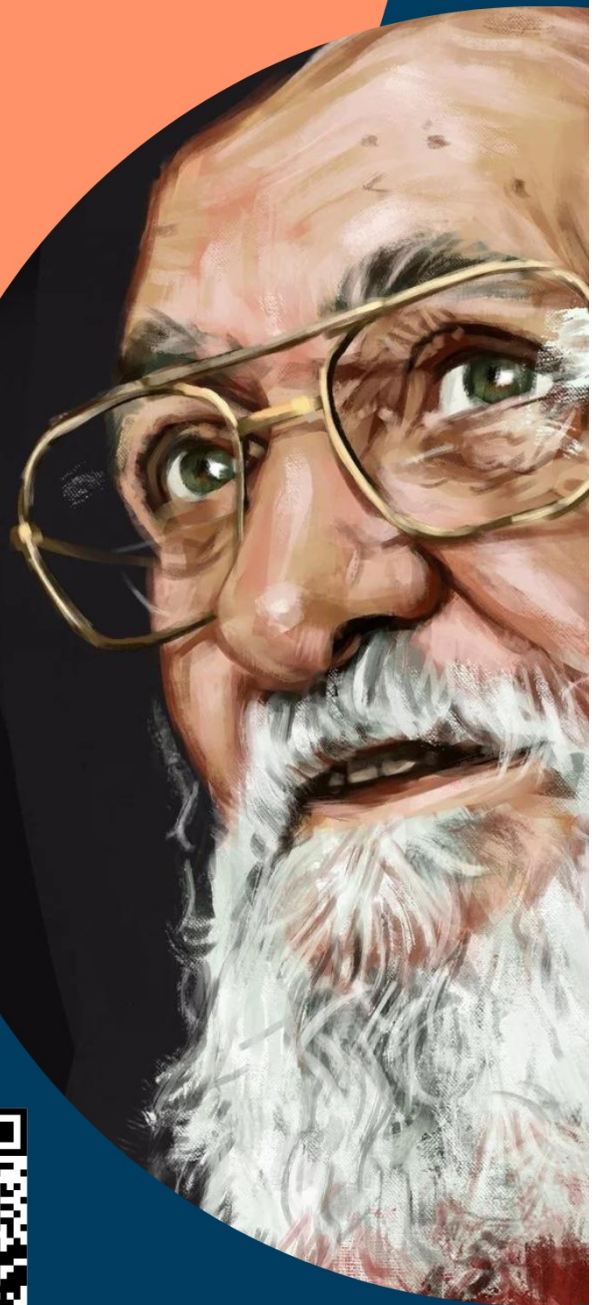
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*